



## **Note aux lecteurs de l'étude approfondie sur la proposition de Parcs Canada de désaffecter les pistes d'atterrissage des parcs nationaux Banff et Jasper.**

Le rapport d'étude approfondie se compose de cinq documents distincts :

1. Rapport d'étude approfondie sur la désaffectation de la piste d'atterrissage du parc national Jasper, 2005. Highwood Environmental Management Limited
2. Rapport d'étude approfondie sur la désaffectation de la piste d'atterrissage du parc national Banff, 2005. Highwood Environmental Management Limited
3. Rapport final - Évaluation des risques pour la sécurité aérienne de la désaffectation des pistes d'atterrissage de Banff et de Jasper, 2003. Kootenai International Associates
4. Analyse des commentaires du public relativement aux études approfondies sur la désaffectation des pistes d'atterrissage des parcs nationaux du Canada Banff et Jasper, en Alberta, 2005. Strategy Plus
5. Évaluation environnementale au moyen d'une étude approfondie de la proposition de l'Agence Parcs Canada concernant la désaffectation des pistes d'atterrissage gazonnées des parcs nationaux Banff et Jasper, en Alberta - Conclusions des études approfondies, résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité aérienne et commentaires du public, 2005. Agence Parcs Canada

Highwood Environmental Management Ltd a produit des documents d'évaluation environnementale distincts pour les propositions de désaffectation des pistes d'atterrissage de Banff et de Jasper, selon les directives de la Cour fédérale (juge Campbell T-729-97, T-734-97) – documents 1 et 2 ci-dessus. Cette même cour a demandé qu'une « interprétation libérale » soit donnée à l'expression « en matière sanitaire et socioéconomique » dans les études approfondies. Highwood Environmental Management Ltd ayant recommandé une étude approfondie des risques pour la sécurité aérienne qui pourraient résulter de l'élimination des pistes d'atterrissage, Parcs Canada a retenu les services de Kootenai International Associates pour réaliser une telle étude. L'entreprise a réalisé une évaluation combinée des risques pour la sécurité aérienne à Banff et à Jasper, car les changements dans les risques étaient très semblables dans les deux cas. Ses conclusions sont exposées dans le document 3 susmentionné.

Parcs Canada a organisé des consultations publiques sur la proposition de désaffecter les pistes d'atterrissage et a sollicité l'opinion du public au sujet des conclusions tirées par Highwood et Kootenai International. À la demande de parties intéressées importantes, Parcs Canada a chargé une entreprise indépendante – Strategy Plus – de recueillir et d'analyser l'information obtenue dans les consultations ainsi que de faire rapport de ses conclusions. Strategy Plus fait part des résultats de l'exercice dans le document 4.

Parcs Canada résume dans le document 5 l'historique du dossier, les directives importantes de la cour, les évaluations liées à l'environnement et aux risques pour la sécurité aérienne ainsi que les résultats de la consultation publique. De plus, l'organisme présente sa réponse aux conclusions et sa proposition modifiée.

